

Merci. Merci au jury qui est venu, qui a vu et qui a vaincu les 570 pages (plus annexes). Merci aussi au public nombreux d'être ici. Je serais curieux de connaître vos secrets mobiles : pourquoi un tel investissement pour une thèse sur les « précaires flexibles » ? Avez-vous une bonne raison de passer votre après-midi ici ?

Vous attendez peut-être un exposé de sociologue plein de ces anecdotes délicieuses et touchantes qui nous font découvrir l'étrange exotisme de la vie quotidienne d'un voisin méconnu ? Je dois vous prévenir tout de suite : je n'en prendrai pas le temps. Je ne prendrai pas non plus le temps de vous dire comment j'ai réduit la diversité des précaires flexibles que j'ai rencontrés à quelques idéaux-types, bien que cette thèse ait été conçue pour réaliser ces typologies. Je m'en excuse mais vous devrez vous contenter d'un exposé en trois points : l'enjeu c'est-à-dire l'objectif de la recherche, puis la méthode pour atteindre cet objectif, et enfin le résultat inattendu de cette thèse, à savoir le rôle du logement sur la mobilité.

Pour éclairer les enjeux sous-jacents à ce travail, je vais maintenant retourner vers moi mon interrogation : pourquoi est-ce que je me suis lancé dans une thèse sur les « précaires flexibles » ?

Je dois remarquer que cette question est pertinente car la thèse que je vais vous présenter sommairement est à peu près la même que celle dans laquelle je pensais me lancer il y a bientôt cinq ans. En effet, le titre initial, celui qui m'a permis d'obtenir quelques sous de l'Ecole des Ponts, était déjà « stratégies de mobilité des précaires flexibles et nouveaux services de mobilité multimodale ». Et le sur-titre « précaires mais mobiles » est arrivé au bout de six mois seulement, pour obtenir quelques sous de l'INRETS.

Pourquoi cette thèse, donc ?

S'agit-il d'une prédisposition forgée à l'arrière d'une voiture d'auto-école lorsque le fils du moniteur est ramené chez lui à la sortie du collège et s'endort sur le siège: un enfant, au sommeil précaire, mais mobile ?

S'agit-il plus prosaïquement d'un profond désir de rester un éternel étudiant à

poils longs ?

Laissons de côté ces hypothèses stimulantes. Relevons par contre deux enjeux au fondement de ce travail.

- le premier est un enjeu scientifique, porté par une curiosité vis-à-vis du paradoxe des précaires mais mobiles. Les précaires ne devraient pas avoir les moyens d'être très mobiles. Qui sont donc ces précaires mobiles, ces précaires flexibles ? Existents-ils seulement ?
- le deuxième enjeu est social : il faut s'intéresser aux pauvres pour les aider (sous-entendu les aider à sortir de la pauvreté)

Entendons-nous bien, cette recherche ne doit pas viser à aider directement les pauvres. Je vous rassure d'ailleurs : je n'ai vraiment aidé aucun pauvre au cours de cette recherche. Néanmoins, l'objectif de cette thèse, c'est-à-dire la production de connaissances scientifiques, est porté par cet enjeu social : aider les pauvres.

Soyons plus précis : il faut aider les pauvres à obtenir un travail, ou s'ils travaillent déjà, à travailler plus (pour gagner plus).

D'autres modalités auraient pu orienter mon travail : redistribuer les richesses, adapter le marché du travail aux travailleurs pauvres, etc.

Mais je m'intéresse à la mobilité quotidienne. En fait, plus précisément encore, l'enjeu social de cette thèse est d'aider les pauvres à se déplacer vers le travail

Or, le travail des pauvres correspond souvent à des emplois précaires. Comme la précarité se développe largement ce qui est visible par l'explosion des contrats précaires, CDD, stages, intérim, elle correspond à un enjeu qui semble plus large et plus actuel que la pauvreté :

- je décale alors l'enjeu social en reprécisant l'objet de la recherche. Je choisis de m'intéresser non aux pauvres mais bien aux précaires, c'est-à-dire aux personnes dans des situations économiques fragiles et instables
- d'autre part, les emplois précaires sont par définition pénibles et instables, en particulier ils sont éloignés, dans des lieux variables et à des horaires variables : avoir un emploi précaire, cela signifie être flexible au sens de se

déplacer loin, dans des endroits variés et à des moments variables vers des emplois précaires

L'enjeu social de cette thèse est donc d'aider les précaires à être flexible et l'objet de la recherche est la mobilité quotidienne des précaires vers le travail

Affirmer cet enjeu social suppose que les précaires ne sont pas flexibles.

Effectivement, les précaires sont souvent peu mobiles, enfermés dans des territoires restreints. Leur mobilité limitée leur permet de se débrouiller en restant dans leur quartier ou leur village, mais cela les empêche de sortir de la pauvreté : ils sont précaires parce qu'ils ne sont pas assez mobiles.

conclusion : les précaires doivent sortir pour s'en sortir

Mais on suppose aussi que les précaires sont peu mobiles parce qu'ils sont pauvres, c'est-à-dire parce qu'ils n'ont pas les moyens de se déplacer vers ces emplois précaires, ils n'ont pas les moyens d'être flexibles

conséquence : on aide les précaires en leur donnant les moyens de se déplacer (tarification sociale et formation à la mobilité ; location de voiture et formation au permis de conduire) : on espère qu'ils vont être flexibles, c'est-à-dire qu'ils vont se déplacer vers les emplois précaires, et qu'ils vont sortir de la pauvreté.

Pourtant, même quand ils existent, ces moyens ne suffisent pas toujours : les personnes qui obtiennent leur permis et à qui on met à disposition un véhicule ne trouvent pas toutes un emploi, loin de là. Avoir les moyens de se déplacer vers les emplois flexibles est nécessaire mais pas suffisant.

On peut expliquer cet échec partiel à partir des emplois : il n'y a pas assez d'emplois, ou ces précaires ne satisfont pas les employeurs.

On peut aussi supposer une erreur d'analyse : il ne suffirait pas de pouvoir se déplacer pour se déplacer, même s'il y a un emploi au bout du déplacement

L'objectif de la recherche est donc de comprendre pourquoi il ne suffit pas

d'avoir les moyens d'être flexible pour être flexible.

Détaillons maintenant la méthode qui a permis d'atteindre cet objectif. Elle comprend deux points : je me suis intéressé aux précaires flexibles plutôt qu'aux précaires non flexibles, et je me suis intéressé à leurs logiques d'action plutôt qu'à leurs moyens de déplacement.

1- Premièrement, j'étudie les précaires flexibles parce qu'ils constituent un paradoxe qui remet en cause le lien supposé entre « être précaire » et « ne pas être flexible » :

a – on peut être flexible et rester précaire, et surtout

b – on peut être précaire, avec peu de moyens de déplacement, et pourtant réussir à être flexibles : autrement dit, on peut être précaires mais mobiles ; les précaires flexibles montrent qu'il existe d'autres facteurs importants pour la mobilité que les moyens de déplacement ; en étudiant ces personnes paradoxales, on veut connaître ces facteurs.

J'ai rencontré ces précaires flexibles dans deux types de structures :

a – dans des structures d'insertion socio-professionnelle d'Ile-de-France, les structures qui aident les RMIstes à trouver du travail par exemple

b – et surtout dans deux agences d'intérim de grande banlieue parisienne (Saint-Quentin-en-Yvelines et Villepinte, à une vingtaine de km de Paris). Ces agences offrent des missions temporaires dans la restauration collective, restaurants d'entreprise, cantines scolaires

c – Parmi les entretiens que j'ai réalisés dans les locaux de ces structures, je me suis concentré sur 30 entretiens d'une demi-heure à trois heures.

d – Les personnes rencontrées sont assez diverses : la plupart sont immigrés mais seuls la moitié sont des immigrants récents, un tiers sont des femmes, un tiers disposent d'une voiture, on y trouve des jeunes célibataires, des mères seules jeunes et moins jeunes, des mères et des pères de familles, des hommes près de la retraite.

La 2e partie de la méthode consiste à s'intéresser aux logiques d'action plutôt qu'aux moyens de déplacement : on ne cherche pas à savoir « comment » les gens se déplacent, on cherche à savoir « pourquoi » les gens se déplacent. De plus, je prends en compte les multiples finalités de l'action, c'est-à-dire les finalités à différentes échelles, du but immédiat d'un geste au grand projet de long terme.

On fait ici deux suppositions : d'une part, on suppose que chaque action individuelle qui a un effet sur la mobilité a une finalité : on suppose que les gens se déplacent pour quelque chose, pour un certain objectif, et on cherche à savoir « pour quoi » ils se déplacent ; d'autre part, on suppose que cette finalité peut être classée en fonction de son échelle temporelle.

J'ai défini trois échelles :

(1) les tactiques de mobilité : j'organise mes activités et donc mes déplacements : je prends le bus pour aller travailler et ce soir je rentrerai avec un autre bus pour passer acheter un poisson rouge pour ma fille ; si l'expression « tactiques de mobilité » vous dit quelque chose, c'est normal : c'est dans le titre de ma thèse car la tactique est l'échelle intermédiaire sur laquelle j'ai concentré mes recherches

(2) l'échelle du plus court terme est celle des solutions de déplacements, à l'échelle d'un déplacement, pendant le déplacement : je viens de sortir du boulot et je cherche où est l'arrêt de ce bus que je dois prendre (pour aller acheter un poisson rouge)

(3) l'échelle du plus long terme est l'échelle des stratégies d'accessibilité, qui déterminent l'accessibilité en fonction de projets de long terme : j'ai choisi de vendre ma voiture pour financer mon grand projet qui est de devenir sculpteur, et ce faisant j'ai accepté de prendre le bus et d'aller seulement dans les endroits suffisamment bien desservis par les transports en commun.

Nous avons donc trois échelles de choix reliées à des finalités : les finalités orientent les choix mais les choix possibles contraignent aussi les finalités.

Ce découpage m'a permis de définir des idéaux-types de précaires. Mais comme promis, je n'en parlerai pas.

J'insisterai par contre sur ce qu'a permis ce mode d'analyse de la mobilité quotidienne.

Prendre en compte les logiques d'action avec ces différentes échelles permet d'intégrer la mobilité dans une analyse plus globale. Cela me permet de voir ce que la seule étude des déplacements ne montre pas. Je peux ainsi étudier les articulations entre les différentes échelles.

En particulier, les liens de causalité entre les différentes échelles s'expliquent de deux façons complémentaires : dans un sens, la capacité détermine les solutions, les tactiques, les stratégies et éventuellement les projets et les finalités ; dans l'autre sens, les projets déterminent les stratégies, les tactiques, les solutions, voire les capacités mobilisées. Dans un sens, on agit parce qu'on le peut, dans l'autre, on agit parce qu'on le veut. Nous obtenons deux schémas opposés et complémentaires : le schéma de la capacité et le schéma de la volonté.

La possibilité de considérer ces deux schémas est d'autant plus intéressante que j'ai pu montrer l'importance du schéma de la volonté alors que c'est le schéma de la capacité qui est en général jugé déterminant.

Cette importance du schéma de la volonté fournit alors des clés pour comprendre pourquoi avoir la capacité de se déplacer ne suffit pas toujours pour se déplacer vers l'emploi flexible. Cela constitue le résultat que je vais maintenant détailler.

C'est l'analyse des ressources qui me permet de mettre l'accent sur le deuxième sens, le schéma de la volonté, par rapport au schéma de la capacité.

J'ai fait la liste des ressources utilisées par les précaires flexibles idéal-typiques et j'ai cherché quelles ressources différencient les personnes très flexibles des

personnes peu flexibles.

Les ressources prises en compte sont les ressources matérielles (comme le réseau de bus, la voiture, mais aussi le logement, ou l'aide de la famille, etc.), ce sont les ressources cognitives (savoir prendre le bus, savoir conduire), et les ressources symboliques (les valeurs attachées à la mobilité, au travail, à la famille, etc.).

J'ai constaté que seuls deux types de ressources différencient les très flexibles des peu flexibles : les valeurs et le logement.

- les très flexibles valorisent l'émancipation professionnelle, familiale, géographique ; au contraire, les peu flexibles valorisent l'attachement au territoire, à la famille, à l'employeur et aux valeurs de l'employeur

- le logement des très flexibles est un lieu « propre », au sens d'un lieu à soi, comme on dirait « ma propre maison » : c'est un lieu autonome et décent, comme une maison, un appartement loué, une colocation amicale ou familiale ; le logement des peu flexibles n'est pas un lieu « propre », c'est-à-dire qu'il n'est pas autonome, c'est le cas de la maison parentale ou du logement temporaire chez un ami, ou bien il n'est pas décent, simplement parce qu'il est exigü et insalubre.

Ces deux ressources sont des ressources pour les stratégies et les projets, et pas pour les tactiques ou les solutions.

En effet, d'une part, les ressources symboliques sont les valeurs qui justifient l'engagement dans les projets. D'autre part, le lieu « propre » est le lieu nécessaire à l'élaboration de stratégies. Sans lieu « propre », on ne peut s'engager que dans la recherche d'un lieu « propre » et dans aucun autre projet : donc le lieu « propre » permet de s'engager dans des projets divers, professionnels, familiaux, migratoires.

Ce sont donc les ressources pour les projets et les stratégies qui différencient les très flexibles des peu flexibles.

Par contre, les ressources des tactiques et des solutions, c'est-à-dire les moyens et les compétences de déplacement, ne différencient pas les très flexibles des peu flexibles.

J'en conclus que, chez les précaires flexibles, ce sont les valeurs et le logement qui fondent la différence de flexibilité.

Ici, c'est le schéma de la volonté qui prime sur celui de la capacité.

En outre, l'action sur le logement est désigné comme nouveau service de mobilité et même, pour les précaires flexibles, comme principal levier vers l'émancipation et la flexibilité.

J'ai lancé cette recherche sur le paradoxe des précaires flexibles sans hypothèse sur l'explication de ce paradoxe. J'ai donc visé une description typologique des précaires flexibles, en espérant que cette modélisation permettrait de comprendre les ressorts du paradoxe. J'ai bien abouti à une typologie et celle-ci a également fourni un résultat étonnant sur le rôle prépondérant du lieu « propre ».

Toutefois, la thèse n'a pas été élaborée pour évaluer le rôle du lieu « propre » parmi les multiples facteurs de flexibilité. C'est pourquoi ce résultat fort exige d'être mis à l'épreuve par de nouvelles recherches avec des méthodologies adaptées.

La démarche typologique de cette thèse aura notamment permis de désigner une hypothèse de travail qui interpelle. Comme cela était écrit, la réponse à une question amène de nouvelles questions. L'exploration de l'horizon de recherche ne fait qu'élargir cet horizon.

J'espère toutefois que les acteurs du monde réel, dans les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, ceux qui font face à l'urgence des enjeux sociaux, sauront concrétiser ces résultats sans attendre l'achèvement de ce questionnement toujours renouvelé. Mais j'espère aussi qu'ils le feront avec prudence, qu'ils sauront se défier des normes contenues dans le cadre de cette recherche. En particulier, la flexibilité y est valorisée comme solution à la précarité, alors que la flexibilité est aussi une source d'épuisement, donc de précarité.